

Le 10 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Épidémie de grippe en Grand Est : l'ARS appelle à la vigilance collective pour protéger les plus vulnérables et soulager les hôpitaux de notre région

Ce vendredi 10 janvier 2025, un point de situation régional a rassemblé les acteurs de soins du Grand Est pour coordonner et adapter la réponse face à une période de forte tension dans les hôpitaux. Depuis plusieurs jours, l'épidémie de grippe s'intensifie, exerçant une pression importante sur ces établissements. La circulation du virus connaît une progression rapide et significative, entraînant une activité accrue dans les services d'urgence, des délais d'attente prolongés et une pression importante sur le nombre de lits d'hospitalisation disponibles. Dans notre région, le pic de l'épidémie n'a pas encore été atteint.

Une situation épidémique sous tension

L'épidémie actuelle se traduit par une augmentation très forte des hospitalisations, notamment parmi les personnes âgées. En région Grand Est, avec 1689 passages aux urgences pour syndrome grippal, tous âges confondus, pour la première semaine de janvier 2025 est la plus élevée observée ces dix dernières années.

Pour faire face à cette situation, plusieurs centres hospitaliers de la région (le CHU de Reims, le CH de Troyes, le Groupement Hospitalier Aube Marne, les CH de l'Ouest Vosgien (CHOV), le CH d'Epinal, le CHR de Metz, le CH de Remiremont et le CH de Saint-Avold) ont déclenché leur plan blanc. Ces dispositifs permettent notamment la réorganisation des ressources intra et inter-hospitalières, le rappel de personnel médical et soignant, la déprogrammation d'activités non urgentes et la mise en œuvre d'une solidarité entre établissements pour mutualiser les moyens disponibles.

L'ARS a pris la mesure des difficultés dès la fin de l'année et a déclenché des cellules de crise dans chaque territoire pour venir en appui des établissements de santé et des professionnels de santé de la région. Cette démarche a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs de soins sanitaires, médico-sociaux et de la ville, notamment pour :

- Favoriser la fluidité des hospitalisations à l'échelle territoriale en assurant une coordination des établissements de santé (hôpitaux, établissements médico-sociaux...) sur des principes de responsabilité populationnelle collective territoriale et d'équité d'accès à l'hospitalisation ;
- Faciliter la mise en place, par les professionnels de ville, d'alternatives sécurisées à l'hospitalisation notamment grâce à un accompagnement renforcé en Hospitalisation à Domicile (HAD) et en oxygénothérapie ;
- Renforcer la présence des équipes d'HAD auprès des EHPAD et des patients à domicile ;
- Activer la cellule régionale d'appui à la recherche de lits de soins critiques portée par les 3 CHU de la région Grand Est.

L'ARS met en place, en lien avec Santé publique France et l'observatoire régional des urgences (Est-Rescue), un suivi quotidien de la situation qui sera régulièrement partagé avec les acteurs de santé du territoire et avec ses partenaires. Ce dispositif de suivi permet d'adapter de façon concertée la réponse régionale à cette période de tension.

Appel à la responsabilité collective

Dans ce contexte de forte tension, l'ARS Grand Est appelle au respect strict des gestes barrières pour limiter la transmission du virus afin de protéger les personnes les plus fragiles :

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

- **le port du masque est fortement recommandé** et nécessaire dans les situations de grande promiscuité, dans les lieux clos et mal ventilés comme les transports en commun, et en particulier en présence de personnes fragiles, ainsi que pour les personnes les plus vulnérables ; les consignes affichées dans certains lieux de soins, afin de protéger les autres patients ainsi que les soignants, doivent également être respectées ;
- **les autres réflexes à adopter sont les suivants :**
 - aérer les pièces régulièrement,
 - se laver les mains fréquemment,
 - éternuer et tousser dans son coude,
 - utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter,
 - éviter les contacts avec les personnes âgées ou fragiles.

Il n'est pas trop tard pour se faire vacciner contre la grippe !

C'est le meilleur moyen de se protéger contre la grippe et la covid-19, en particulier des formes graves de ces maladies. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est lancée depuis le 15 octobre 2024 et **jusqu'au 31 janvier 2025**. Elle vise à protéger les personnes les plus fragiles. Sont éligibles à la vaccination :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques,
- les femmes enceintes,
- les personnes souffrant d'obésité : indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 40,
- l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave et des personnes immunodéprimées, dans l'objectif de protéger les personnes fragiles de leur entourage,
- les aides à domicile des particuliers employeurs vulnérables bénéficiaires d'exonérations,
- les professionnels exposés aux virus influenza aviaires et porcins,
- les personnes atteintes de trisomie 21, de troubles psychiatriques ou de démence pour la seule vaccination contre le Covid-19.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre professionnel de santé. Les infirmiers, les pharmaciens, les sage-femmes et les étudiants en médecine ou pharmacie sont habilités à vacciner.

Et les bons réflexes en cas de besoin de soins

1. En première intention, contactez votre médecin traitant (ou son remplaçant) : il est votre interlocuteur privilégié pour toute question de santé
2. **Utilisez les lieux de soins dont la liste disponible à l'adresse suivante <https://www.grand-est.ars.sante.fr/urgences-les-differentes-solutions-selon-votre-besoin-de-soins>** : si vous ne pouvez consulter votre médecin traitant, des lieux de soins sans rendez-vous sont disponibles. Ces structures peuvent vous recevoir en semaine, le week-end en journée et en soirée.
3. **Appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences** : en cas d'indisponibilité de votre médecin et si les lieux sans rendez-vous ne sont pas une option, il est recommandé de contacter le 15 avant de vous rendre aux urgences. Les Centres 15, composés de médecins et de régulateurs, évalueront votre situation et vous orienteront vers la prise en charge la plus appropriée.

Les services d'urgences sont au service de tous mais pour rester efficaces, ils doivent se concentrer sur les patients en réel état d'urgence, qui nécessitent une intervention immédiate.

En cas d'urgence vitale, appeler le 15 reste la priorité.

L'ARS tient à exprimer sa reconnaissance aux soignants qui sont engagés et pleinement mobilisés pour assurer la bonne prise en charge des patients.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr